



LETTRE

DE

S. G. Mgr l'Archevêque de Québec,

19 JUIN 1902.

A MESSIEURS LES CURÉS DU DIOCÈSE DE QUÉBEC,

MESSIEURS,

Les Missions du Nord-Ouest créées par le zèle de nos illustres prédécesseurs, fécondées par les travaux apostoliques des Missionnaires de ce diocèse, qui ont été les pionniers de la foi dans ces lointaines régions, illustrées ensuite par les Evêques Provencher, Taché, Grandin, et par les admirables fils de Monseigneur de Mazenod, les Oblats de Marie Immaculée, sont aujourd'hui, financièrement parlant, dans une condition bien pénible. Le développement rapide de cette contrée, le flot des immigrants qui amène, chaque jour, dans ces fertiles régions, de nombreuses familles appartenant à la foi catholique, imposent à mes Vénérables Collègues, les Evêques de ce pays, des dépenses considérables pour sauvegarder la foi de ceux qui leur arrivent.

Ce vaste territoire, vers lequel se dirigent tous ces immigrants, forme partie de notre pays; ces étrangers d'hier sont aujourd'hui des nôtres, nos frères sinon par le sang au moins par le lien de la foi qui est aussi celui de la charité. Sans doute, nous devons favoriser les chrétientés naissantes par nos aumônes à l'admirable œuvre de la Propagation de la Foi; mais allons-nous fermer les yeux sur les besoins qui existent chez nous? Sera-t-il dit que nous aurons délaissé des missions édifiées par le dévouement admirable des Thibault, des Poiré, des Bourassa, des Laflèche, que le diocèse de Québec y a envoyés, il y a plus d'un demi-siècle? Non, il n'en peut être ainsi!

Le vénérable Père Lacombe malgré ses 75 ans qui lui donnaient bien droit au repos, n'a pu tenir devant les besoins pressants de ces missions si chères à son cœur d'apôtre. Il est venu de nouveau les recommander à la charité des fidèles de la Province de Québec. Nous lui donnerons dans la mesure de nos moyens, mais de bon cœur; ce qui réjouira doublement cet illustre missionnaire de la Rivière-Rouge. Il passera successivement dans les paroisses de ce diocèse; recevez-le avec charité, et avec le respect dû à ses cheveux blancs et aux services insignes qu'il a rendus à l'Eglise. Son passage au milieu de nous est un gage de bénédiction, sachons nous en montrer dignes.

Agrez, Monsieur le Curé, l'assurance de mon dévouement.

(Signé)

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

Pour vraie copie,

C.-A. COLLET, ptre,

Secrétaire.